

COMITE DEPARTEMENTAL DE SPELEOLOGIE DE L'ARIEGE

2012 - 2016 reconduit pour 2017 (AG du 29/01/2017)

PLAN DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DE

LA SPELEOLOGIE,



DU CANYONISME,



ET DE LA PLONGEE SOUTERRAINE



Notre plan départemental de développement est en harmonie avec les objectifs des plans définis par le CSR et la FFS.

LES 3 DEFIS DU CDS.

- **Être acteur de la gestion de la pratique de nos activités dans l'intérêt de nos membres** dans le respect de l'éthique fédérale et en fonction des choix exprimés par nos membres lors de nos assemblées générales.
- **Promouvoir nos pratiques et nos actions auprès des divers publics** composant notre société et travailler à leur développement.
- **Favoriser un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.**
(Définition du concept de développement durable par le rapport Brundtland)

ENJEU N°1 : OBSERVER ET ANALYSER. Pour mieux connaître et donc mieux agir.

OBJECTIF 1 : Assurer une observation et une analyse permanente de l'évolution de nos pratiques et de leur incidence sur leur environnement.

Action n°1 : Produire à chaque début d'olympiade un diagnostic précis de la réalité spéléologique et canyonistique en Ariège.

Action n°2 : Créer un outil d'analyse qui à partir du BAAC principalement nous permette de mesurer la pratique des clubs de la région.

Action n°3 : Assurer le suivi régulier de l'évolution des prises de licences, des adhérents non licenciés de clubs et des catégories d'âges et de sexe.

ENJEU N°2 : CONNAITRE NOS MILIEUX ET FAVORISER UN ACCES RAISONNE ET DURABLE. Pour participer à la valorisation de nos territoires et à la co gestion de nos espaces site et itinéraires de pratique.

OBJECTIF 2 : Favoriser et accroître les connaissances sur nos milieux et territoires de pratique.

Action n°4 : Soutenir les expéditions à l'étranger dans le cadre du cahier des charges départemental.

Action n°5 : Créer des outils pédagogiques de connaissance du milieu en direction du grand public et des membres de l'EDS.

Action n°6 : Soutenir toute action permettant d'améliorer la connaissance du milieu.

Action n°7 : Créer un outil d'inventaire informatisé pour conserver et organiser la mémoire spéléologique, afin de favoriser et faciliter l'exploration.

OBJECTIF 3 : Affirmer notre position d'acteur privilégié de nos espaces sites et itinéraires de pratiques.

Action n°8 : S'impliquer dans le suivi des dossiers de protection et de gestion des espaces, sites et itinéraires de pratiques.

Action n°9 : Tenir à jour l'inventaire pollution, en assurer le suivi et élaborer un plan d'action.

ENJEU N°3: SECURITE DES PRATIQUANTS ET PREVENTION.

OBJECTIF 4 : Améliorer la sécurité des pratiquants.

Action n°10 : Structurer et veiller à l'opérationnalité des équipes de secours.

Action n°11 : Accompagner la gestion des Equipements de Protection Individuelle.

ENJEU N°4 : PROMOUVOIR ET DEVELOPPER. Pour augmenter le nombre de licenciés et promouvoir nos activités et nos réalisations auprès de différents publics.

OBJECTIF 5 : Augmenter le nombre de licenciés par l'affiliation des adhérents de club.

Action n°12 : Sensibiliser les adhérents de clubs non licenciés en mobilisant les dirigeants de leur club.

OBJECTIF 6 : Proposer une approche de la spéléologie pour tous les publics.

Action n°13 : Assurer le suivi et la coordination départementale de sentiers karstiques dans une logique de développement durable.

Action n°14 : Proposer nos activités au grand public, notamment à l'occasion des Journées Nationales de la Spéléologie et lors des rencontres sportives.

OBJECTIF 7 : Soutenir les jeunes fédérés du département.

Action n°16 : Soutenir et développer l' Ecole Départementale de Spéléologie.

Action n°17 : Organiser tous les ans un camp départemental Jeunes.

ENJEU N°5 : FORMATION. Pour développer la formation de nos pratiquants et favoriser ainsi la prévention des accidents.

OBJECTIF 11 : Améliorer l'expertise technique des pratiquants.

Action n°18 : Répondre aux besoins de formations en attribuant des aides financières.

Action n°19 : Dynamiser le réseau des cadres.

Action n°20 : Soutenir les clubs et les spéléologues dans leurs projets de formations.

ENJEU N°6 : INFORMATION – COMMUNICATION. Pour construire un véritable pôle départemental d'information et de communication au service de la spéléologie, de la descente de canyon et de la plongée souterraine..

OBJECTIF 13 : Faire vivre et adapter nos outils de communication interne.

Action n°21 : Poursuivre le développement du site Internet et développer de nouveaux outils.

OBJECTIF 14 : Développer une stratégie de communication vers l'extérieur.

Action n°22 : Accompagner toute action de découverte de la spéléologie et du canyon (J.N.S.C...)

Action n°23 : Tenir à jour la liste média et la mobiliser à chaque manifestation.